

Le Père Joseph-Papin Archambault, S.J. et l'École Sociale Populaire Témoignage

Richard Arès, s.j.

Volume 35, numéro 4, mars 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304012ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304012ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Arès, R. (1982). Le Père Joseph-Papin Archambault, S.J. et l'École Sociale Populaire : témoignage. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 35(4), 563–587. <https://doi.org/10.7202/304012ar>

LE PÈRE JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S.J. ET L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

— Témoignage —

RICHARD ARÈS, S.J.

Le Père Archambault n'a pas fondé l'École Sociale Populaire, même si, lors de sa fondation en 1911, il en a été le premier conférencier et même si, par la suite, il en a été le plus durable et le plus connu des directeurs. Lui-même l'a maintes fois relaté et écrit: c'est à Montréal, en janvier 1911, au cours d'un congrès interdiocésain de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur, qu'un groupe de prêtres et de laïcs décident de fonder une institution qui portera le nom de l'École Sociale Populaire.

Au point de départ, on trouve un homme, un religieux, à qui Arthur Saint-Pierre qui devait en être le premier secrétaire a rendu tout un hommage, lorsqu'en 1936 l'E.S.P. fêta ses vingt-cinq ans d'existence. Il écrivait alors: «Elle a été l'oeuvre longuement méditée, prudemment mûrie, soigneusement préparée d'un homme, un religieux qui, du fond de sa cellule ou de son bureau, promenait un regard singulièrement clairvoyant sur la vie économique et sociale de son pays.»¹ Et ce religieux, c'est le Père Léonidas Hudon, S.J., alors directeur de l'Apostolat de la Prière, du *Messenger canadien* et des Ligues du Sacré-Coeur, religieux qu'Arthur Saint-Pierre qualifie de «créateur de l'École Sociale Populaire, dont le rôle dans l'éveil de la conscience sociale chez nous ne saurait être exagéré...». C'est lui, ajoutait-il, qui a organisé les deux congrès des Ligues du Sacré-Coeur, tenus en 1909 et en 1910, congrès qui ont été «comme des projecteurs lancés sur notre problème social, pour en signaler l'existence et en révéler les dangers. Enfin, c'est sous son inspiration que s'est tenue l'enquête — la première du genre, croyons-nous, en cette province — sur l'organisation ouvrière chez nous, et qu'a été convoqué un congrès interdiocésain destiné à étudier les résultats de cette enquête et qui devait en tirer les conclusions»².

¹ Arthur Saint-Pierre, «Le fondateur», dans *Les vingt-cinq ans de l'École Sociale Populaire 1911-1936 — Une oeuvre de doctrine et de salut* (Publications de l'E.S.P., Montréal, 1936), nos 269-270: 3-4.

² *Ibid.*: 4. Sur les résolutions adoptées au cours de ces congrès des Ligues, voir le texte de Jean-Claude St-Amant, «La propagande de l'École Sociale Populaire en faveur du syndicalisme catholique, 1911-1949», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 32,2 (septembre 1978): 203-228.

Le texte d'Arthur Saint-Pierre se continue par ces mots: «C'est à ce congrès diocésain qu'est apparue la nécessité d'un organisme permanent d'études et d'action sociales et que la fondation de l'École Sociale Populaire fut décidée. Le Secrétariat permanent de l'École Sociale Populaire reçut une hospitalité généreuse dans les bureaux du *Messenger canadien* et pendant trois ans le Père en fut le bienfaiteur discret et l'âme, obscurément, humblement dirigeante. C'est à lui que l'E.S.P. doit d'être née, c'est à lui qu'elle doit d'avoir pu fournir une carrière utile et non sans éclat de 1911 à 1914, malgré la pénurie des ressources, malgré l'indifférence, les incompréhensions et les hostilités inévitables...»³ Avec l'encouragement et la bénédiction de l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, on mit sur pied un bureau de direction, dont les principaux membres furent l'abbé Philippe Perrier, président, Edouard Montpetit, André Fauteux et Léonidas Hudon, S. J., vice-présidents, Arthur Saint-Pierre, secrétaire, etc. Parlant de ces premières années de l'E.S.P., le Père Archambault dira plus tard qu'elles «furent remplies d'initiatives fécondes» et que «l'âme de l'oeuvre était alors son vice-président, le R. P. Léonidas Hudon, S.J., puissamment secondé par M. Saint-Pierre, chef du secrétariat de l'École Sociale Populaire pendant cinq ans et sa cheville ouvrière»⁴.

Sur ce premier bureau, on ne trouve pas le nom du Père Archambault: c'est qu'il est trop jeune, en deuxième année de théologie au scolasticat de l'Immaculée-Conception. Mais cela ne l'a pas empêché d'assister à la réunion interdiocésaine et d'y présenter un travail sur «l'organisation catholique ouvrière en Hollande», texte qui deviendra la première publication des brochures mensuelles de l'E.S.P.

Sur cette première phase de l'École, le Père Archambault portera plus tard une critique qui me paraît assez juste quand, dans un feuillet publicitaire, il écrira:

L'équipe qui, en 1911, constitua, sous l'impulsion du P. Léonidas Hudon, S.J., le premier noyau de l'École Sociale Populaire, était, il faut bien l'avouer, médiocrement préparée

³ Arthur Saint-Pierre, *op. cit.*: 5.

⁴ *Ibid.*: 42-43. L'abbé Philippe Perrier, qui fut le premier président de l'E.S.P., pouvait écrire en 1936, dans un article intitulé «Esprit et but de l'École Sociale Populaire», ces lignes qu'on dirait bien d'aujourd'hui: «Elle [l'E.S.P.] allait aux pauvres, aux déshérités, à tous ceux qui souffrent «des misères imméritées». Il faut avoir vécu ces jours pour comprendre comment l'École aurait voulu aimer les pauvres et les travailleurs, les ouvriers et les paysans, comme le Christ nous a aimés. À l'amour, ajoutez la justice. On la voulait pour respecter toujours avec une loyauté délicate le droit de tout être humain. On voulait donner le coup de mort à l'individualisme.» *Ibid.*, 9.

à cette importante initiative. Elle manquait d'abord d'homogénéité. Les prêtres — réguliers et singuliers — et les laïcs qui la composaient, animés tous d'un zèle ardent et du désir d'améliorer le sort de la classe ouvrière, différaient trop de formation et de caractère. Leur façon d'envisager le problème social au Canada et les moyens de le résoudre s'en ressentait. L'équipe manquait aussi de spécialistes. Il lui aurait fallu, attachés à l'École et lui consacrant tout leur temps, quelques hommes bien au courant de l'enseignement social de l'Église et aptes à l'appliquer dans un milieu dont ils auraient, d'autre part, parfaitement connu les caractéristiques essentielles.

Aussi après quatre années de louables efforts, paralysée en partie par ces faiblesses congénitales, l'équipe décida de se dissoudre. L'archevêque de Montréal, après avoir approuvé cette décision, confia à la Compagnie de Jésus la charge de poursuivre l'oeuvre commencée, mais en accentuant ce qui constituait d'ailleurs, comme son nom l'indique, le caractère principal de l'École: l'enseignement, la diffusion de la doctrine sociale de l'Église. L'École Sociale Populaire aurait surtout pour tâche d'éclairer et d'aider les bonnes volontés, de faire faire plutôt que d'agir par elle-même.⁵

Telle fut la première phase de l'E.S.P., celle qui s'étendit de 1911 à 1914.

La guerre survenue, les difficultés augmentèrent, les ressources en hommes et en argent diminuèrent. La publication des brochures mensuelles devint, pour plusieurs années, le principal, pour ne pas dire l'unique travail de l'École Sociale Populaire. Devenue une oeuvre de la Compagnie de Jésus, celle-ci se chargea d'en nommer les directeurs. Ceux-ci furent, comme l'a écrit le Père Archambault dans un feuillet de propagande: «Le P. Léonidas Hudon, S.J.... Lui succédèrent le P. Boncompain (1915-1921), le P. Archambault (1921-1922), le P. Adélarde Dugré (1922-1929) et de nouveau le P. Archambault en 1929.»⁶ Parlant de cette deuxième phase de l'E.S.P., le P. Archambault pouvait écrire qu'elle fut longue, de 1915 à 1929, et qu'elle a été «caractérisée par un louable effort pour tenir»⁷. Mais déjà s'ouvre pour l'École une troisième phase, la période la plus brillante et la plus rayonnante de son histoire.

Trois événements marquants et générateurs d'intense activité sociale

Au moment où débute cette période, trois événements se pro-

⁵ *Actualité en tract*, no 61; «Les trois phases de l'École Sociale Populaire», *Les vingt-cinq ans de l'École Sociale Populaire*, *ibid.*, nos 269-270: 42-50.

⁶ *Ibid.*, nos 269-270: 60.

⁷ *Ibid.*: 43.

duisent presque coup sur coup qui vont stimuler l'activité de l'E.S.P., l'obliger à réagir et à rafraîchir en quelque sorte sa source d'inspiration sociale.

Le premier de ces événements, ce fut, à l'été de 1929, le retour de Québec à Montréal du Père Archambault, comme directeur de l'E.S.P., poste qu'il occupera sans interruption jusqu'en 1959. Alors s'ouvre, pour cette institution, une grande période, assez facile à partager en trois étapes. La première, de 1929 à 1939, se révéla la plus dynamique; la seconde, de 1939 à 1945, dut tenir compte de certaines restrictions et difficultés propres à un temps de guerre; la troisième, de 1945 à 1959, est celle qui verra le dynamisme habituel du Père Archambault s'atténuer peu à peu.

Bien qu'officiellement chargé des maisons de retraites fermées, d'abord à Montréal (1914-1921), à Québec ensuite (1922-1929), le Père Archambault n'avait pas du tout cessé de s'intéresser aux questions sociales. Dès 1917, il avait fait paraître un ouvrage intitulé *La question sociale et nos devoirs de catholiques*; en 1918, il en publiait un autre, *Le clergé et l'action sociale*; en 1920, il se chargeait d'une nouvelle édition de l'encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII. Depuis longtemps il continuait d'alimenter les brochures publiées par l'E.S.P.

Ce n'était certes pas un penseur profond ni un esprit original: sa pensée, il la voulait pleinement en accord avec l'enseignement de l'Église. Il se révélait, par contre, un diffuseur extraordinaire, un rassembleur et un remueur d'hommes de première force, ainsi qu'un organisateur hors pair. L'abbé Lionel Groulx, qui l'a bien connu, fut souvent son compagnon de travail et plusieurs fois sa «victime». Il a tracé de lui un portrait qui le décrit bien:

Personnage dynamique, la tête toujours fourmillante de projets... Un remueur d'hommes. Celui qu'on ne voyait jamais entrer chez soi qu'avec un peu de tremblement... Oui, qui n'a pas été conscrit, un jour ou l'autre, par le Père Archambault? Que refuser, en effet, à ce Jésuite, l'action faite homme, et qui lui-même ne refusait rien? Apôtre, il l'était jusqu'en ses moelles; apôtre en toutes les oeuvres: nationales, sociales, et surtout, comme de soi, religieuses. Riposte vivante du grand-père radical et anticlérical, Joseph Papin, du temps de l'Institut canadien.⁸

Ce qu'il faut reconnaître, c'est que le Père Archambault avait le sens aigu des besoins de l'heure et la perception facile des «signes des temps». En 1921, il avait fondé les Semaines sociales du

⁸ *Mes Mémoires* (4 vol., Montréal 1970-1974), 2: 25.

Canada qui le mettaient en contact avec l'élite intellectuelle du Canada français; aussi, tout ce qui à l'époque émerge, d'une façon ou d'une autre, dans le domaine de la pensée aussi bien que dans celui de l'action, finissait par recevoir une invitation à travailler avec lui, à collaborer aux nombreuses oeuvres qu'il encourageait ou dirigeait.

J'ai pu le connaître de près dans les années trente, alors que, jeune scolastique et nommé son assistant, je le voyais agir sur tant de fronts divers. En ce temps-là, il était à la fois directeur de l'École Sociale Populaire, président des Semaines sociales, chargé de la double série des brochures de l'E.S.P. et de l'*Oeuvre des Tracts*, responsable du Comité des Oeuvres catholiques du diocèse de Montréal, rédacteur d'un service hebdomadaire de presse⁹, modérateur de la Ligue du Dimanche, de la Ligue des Retraitants ainsi que de l'École de formation sociale à Vaudreuil.

Plus tard il acceptera de diriger le secrétariat de l'Action catholique ainsi que celui des retraites fermées, d'animer l'Heure dominicale et d'organiser des Journées catholiques. On ne tardera pas à lui demander des cours au scolasticat de l'Immaculée-Conception, aux universités de Québec et de Montréal. En même temps il fonde le bulletin bimensuel *l'Ordre nouveau*, dont il devient le directeur et le rédacteur, et au surplus, le principal animateur de l'Action corporative.

Du roi de la Grande-Bretagne, on disait habituellement: «Le roi règne, il ne gouverne pas». Du Père Archambault dans ces années-là, il était plutôt vrai d'affirmer: non seulement il règne sur toutes ces oeuvres, mais il les gouverne, c'est-à-dire qu'il fait la plupart du temps à peu près tout l'ouvrage. Un journaliste qui le connaissait et avait longtemps travaillé avec lui, écrivit un jour un éditorial visant à répondre à la question qu'il avait lui-même posée face à une telle multitude d'oeuvres sur les épaules d'un seul homme: «Où donc trouve-t-il le temps?»

L'année même où le Père Archambault prend la direction de l'E.S.P., un autre événement se produit qui va marquer de son influence les années trente: la crise économique de 1929. Elle engendre partout souffrances, misères, désordres, mettant à rude épreuve et en question les institutions économiques et sociales en

⁹ Voir à ce sujet la brochure déjà citée de l'E.S.P., nos 269-270. On y énumère quelques-unes des oeuvres de l'École: 1° Service de presse hebdomadaire; 2° Cercle d'études sociales tous les quinze jours; 3° Brochures mensuelles; 4° Soirées ou journées sociales annuelles; 5° École de formation sociale; 6° Collaboration à l'Action catholique, etc. Voir aussi *l'Ordre nouveau*, 5 juin 1939.

place, bref le régime capitaliste de l'époque. Plusieurs commenceront alors à se demander sérieusement s'il s'agit d'un régime tellement malfaisant qu'il faille le remplacer, et si oui par quoi? Le communisme qui, à la faveur des circonstances, se répand de plus en plus dans la Province, présente bien sa réponse, mais est-ce la bonne? Que lui opposera le catholicisme social¹⁰? À l'exemple de beaucoup d'autres apôtres sociaux, le nouveau directeur de l'E.S.P. attend de Rome une directive, laquelle ne tardera pas à venir.

Le 13 mai 1931, le pape Pie XI — et ce sera le troisième événement qui va stimuler l'E.S.P. à entrer en pleine action — publie son encyclique *Quadragesimo Anno*, laquelle ne porte plus seulement, comme celle de Léon XIII en 1891, *Rerum Novarum*, sur la condition des ouvriers, mais bien plus largement sur «la restauration de l'ordre social». Notant les changements profonds survenus depuis Léon XIII, à la fois dans le système capitaliste et dans le socialisme, et soulignant la grande nécessité de la réforme des moeurs, la nouvelle encyclique comportait une partie centrale intitulée «La doctrine de l'Église en matière économique et sociale», partie qui se développait en cinq points: le droit de propriété, le capital et le travail, le relèvement du prolétariat, le juste salaire, la restauration de l'ordre social à la fois par la collaboration des divers corps professionnels et la restauration d'un principe directeur de la vie économique.

Pour les apôtres du catholicisme social, ceux d'Europe comme ceux du Canada français, il y avait dans cette nouvelle encyclique de quoi alimenter abondamment la pensée et stimuler vigoureusement à l'action. Le nouveau directeur de l'E.S.P. l'accueillera comme un don du ciel, comme un trésor sans cesse à explorer et toujours à étudier. Il ne tardera pas à y puiser constamment, d'autant plus que le même pape Pie XI, quelques années plus tard, soit en 1937, allait revenir à la charge avec une autre encyclique, *Divini Redemptoris*, sur le communisme athée, dans laquelle il ne se contentera pas de condamner ce dernier, mais exposera ce qu'il dénommera lui-même «La lumineuse doctrine de l'Église», tant sur l'homme et la société que sur l'ordre économique et social.

¹⁰ Au sujet de cette expression de «catholicisme social» ainsi que de cette autre qui reviendra constamment par la suite, «doctrine sociale de l'Église», il serait bon de consulter, entre autres, l'article de la revue suisse *Chosir* (octobre 1981), sur «Origines et enjeux de l'enseignement social de l'Église», article qui résume et présente l'essentiel de ce qui a paru dans les *Cahiers de l'Actualité religieuse et sociale* de Paris (1979), aux numéros 190, 191 et 193.

Faisant alors allusion à la précédente encyclique *Quadragesimo Anno*, Pie XI y allait d'un paragraphe qui disait:

Si l'on considère l'ensemble de la vie économique..., ce n'est que par un corps d'institutions professionnelles et interprofessionnelles, fondées sur des bases solidement chrétiennes, reliées entre elles et formant sous des formes diverses, adaptées aux régions et aux circonstances, ce qu'on appelait la Corporation, ce n'est que par ces institutions que l'on pourra faire régner dans les relations économiques et sociales l'entraide mutuelle de la justice et de la charité.¹¹

À l'apôtre social qu'était le Père Archambault, le pape venait de donner un double mot d'ordre: travailler, d'une part, à instaurer la doctrine sociale de l'Église et, d'autre part, à lutter contre cet ennemi néfaste de la chrétienté, le communisme athée¹².

Ce double mot d'ordre du pape Pie XI, le Père Archambault le prendra très au sérieux et, toute sa vie, il tentera de s'y conformer. Un feuillet publicitaire, paru au début des années cinquante et rédigé par le Père lui-même pour souligner la «nouvelle étape de L'E.S.P.», disait à propos de ces années trente:

Les déclarations du nouveau pape Pie XI et surtout la publication de l'encyclique *Quadragesimo Anno* furent comme l'appel à une nouvelle vie, à une action, bien déterminée cette fois. L'École Sociale Populaire sort de la demi-retraite où les circonstances l'avaient forcée à se retirer. Elle a profité de cette longue période de réflexion et d'observation. Elle peut aborder les problèmes sociaux avec un esprit plus compréhensif, plus réaliste. Émues par les avertissements de Rome, aiguillonnées par une propagande communiste qui devient menaçante, les bonnes volontés ne demandent qu'à agir, qu'à se servir des armes dont on voudra bien leur expliquer le maniement. Aussi les initiatives se multiplient: cercles d'études, journées de dirigeants, conférences publiques, école de formation sociale.¹³

Ces derniers mots rappelaient plus ou moins discrètement les initiatives qu'il avait lui-même prises à la tête de l'E.S.P.

¹¹ Encyclique *Divini Redemptoris* (1937), no 24.

¹² Dans l'article déjà cité de Jean-Claude St-Amant, on peut lire: «Toujours dans le but de diffuser son message le plus largement possible, l'École organise à partir de 1934 des journées anticommunistes dans les différentes villes de la province. Des conférences suivent l'exposition de documents communistes et la vente de brochures hors-série, de tracts et d'affiches anticommunistes.» En note il est dit que l'E.S.P. consacre deux brochures au compte rendu de ces journées. RHAF, 32,2 (septembre 1978): 209.

¹³ *Actualité en tract*, no 61: (1950).

Les trois collections de brochures de l'E.S.P.

Pour le Père Archambault, devenu officiellement directeur de l'École Sociale Populaire, le poste voulait dire qu'il devait d'abord se charger de faire paraître tous les mois les deux séries de brochures publiées déjà depuis des années. Après la deuxième guerre mondiale, il n'hésitera pas à en lancer une autre.

La première série dont il est ici question est celle qui avait commencé à paraître en septembre 1911. Réservée aux questions directement sociales et inspirée au point de départ de celle de l'Action Populaire de France, elle débuta par la publication du texte de la conférence que le Père Archambault avait donnée à la réunion des Ligues du Sacré-Coeur, à l'origine de la fondation de l'E.S.P., sur «L'organisation catholique ouvrière en Hollande». Chacune de ces brochures se vendait alors 10 sous, et le prix de l'abonnement annuel s'élevait à \$1.00. Dès 1913, le Père récidivait et publiait, dans la même collection, une brochure intitulée «Le clergé et les études sociales» (no 24). En 1916, c'était «Le clergé et les oeuvres sociales» (no 59). En 1917, trois brochures sur «La question sociale et nos devoirs de catholiques» (nos 65, 66, 67-68).

Puis ce fut le départ pour Québec, sa préoccupation étant alors principalement orientée vers les retraites fermées. À son retour à Montréal, durant cette étape qui va de 1929 à 1939, il fera publier dans cette collection 120 numéros (du no 180 au no 300), soit 12 numéros par année. Brochures qui visent à répondre au double mot d'ordre que le pape Pie XI avait donné dans ses deux principales encycliques sociales: l'un plutôt négatif, lutter contre le communisme athée; l'autre positif et constructif, faire connaître l'enseignement social de l'Église et favoriser l'instauration d'un ordre social chrétien au Québec. Lui-même avait déjà commencé à le faire aux éditions de la *Vie nouvelle*: «Les syndicats catholiques. Une digue contre le bolchévisme».

Sur les 120 numéros recensés, en effet, 14 portent sur le communisme, 8 sur la classe ouvrière et le syndicalisme catholique, 4 sur l'organisation corporative, 3 sur la restauration sociale, 3 sur l'agriculture, 2 sur l'épargne et les caisses populaires, 2 sur la colonisation et un sur chacun des sujets suivants: le travail de la jeune fille, la malfaisance du capitalisme, les allocations familiales, la coopération, la nationalisation des entreprises, la formation sociale, etc. De ce nombre, quatre ou cinq seulement portent la signature du Père Archambault et à peu près autant le sigle général E.S.P., ce qui laisse entendre que le directeur a été soit l'inspirateur, soit le compilateur des textes qui s'y trouvent. À l'occasion du 25^e anniversaire de sa fondation, l'E.S.P. publie une brochure

de 64 pages contenant une série de brefs articles se rapportant aux principales activités du Père Archambault.

C'est dans ce numéro qu'Alfred Charpentier, alors président de la C.T.C.C. (Confédération des Travailleurs catholiques du Canada), lui rendait cet hommage:

...depuis 25 ans, elle [l'E.S.P.] a produit beaucoup de fruits sociaux. Mais le principal, celui pour lequel elle fut surtout fondée, c'est bien le syndicalisme catholique... Personnellement, je dois à l'École Sociale Populaire la majeure partie de ma conversion de l'«internationalisme» au syndicalisme catholique. Abonné de la première heure à ses brochures, je me suis nourri pendant de longues années de ses pages de doctrine, non sans les disséquer, les triturer et les opposer à mon expérience de syndiqué neutre, puis je me rendis enfin, conquis par leur idéal...¹⁴

Par la suite, le Père Archambault continuera d'alimenter cette première série de brochures mensuelles se rapportant principalement aux questions sociales, souvent aux retraites fermées et à l'Action catholique; il en écrira lui-même plus d'une vingtaine et en préparera presque autant qu'il fera paraître sous le sigle général de l'E.S.P. Puis, en 1949, il en abandonnera la direction à un plus jeune.

Au milieu des années cinquante, Arthur Saint-Pierre écrivait ces lignes.

Devenu l'École Sociale Populaire en 1911, puis l'Institut social populaire vers 1950, le modeste secrétariat s'est développé en une puissante institution d'enseignement, qui a joué et joue encore un rôle de premier plan dans la diffusion de la doctrine sociale catholique chez nous. Ses brochures diverses, plus d'un millier de titres, forment à elles seules une petite bibliothèque sociale où le maître incontesté que fut le regretté Edouard Montpetit s'avouait heureux d'aller puiser pour documenter son enseignement.¹⁵

¹⁴ «L'École Sociale Populaire et le syndicalisme catholique», E.S.P., nos 269-270: 20. Dans le même article, quelques lignes plus loin, le même auteur écrit: «En 1918, l'École Sociale Populaire reprend l'oeuvre interrompue par la guerre en convoquant en une réunion interdiocésaine, à la Villa Saint-Martin, les quelques apôtres, prêtres et laïcs, que comptait alors la cause syndicale catholique dans la province. Cette réunion passe pour le berceau du syndicalisme catholique dans la province, elle lui a du moins donné sa poussée décisive dans la voie des progrès rapides. À partir de ce jour, l'École Sociale Populaire n'a cessé, par ses brochures, de collaborer fréquemment à l'avancement du syndicalisme catholique dans notre province...» (*Ibid.*).

¹⁵ Arthur Saint-Pierre: «Esquisse historique de la pensée sociale au Canada français 1910-1935», dans *Culture* (septembre 1957): 318.

À partir de 1919 une autre collection de brochures mensuelles paraîtra sous le nom de l'*Oeuvre des Tracts*. Il s'agit de petites brochures de 16 pages chacune, ne se vendant d'abord que 5 sous et traitant de sujets variés, mais religieux de préférence. Le Père Archambault en deviendra le directeur en 1921 et le restera jusqu'en 1956, année même où elle disparaîtra après avoir atteint le cap de 422 numéros. Il en profitait pour y faire publier des textes qui lui tenaient à cœur et qu'il a lui-même rédigés, sur le Sacré-Cœur, l'Église et l'organisation ouvrière, les Semaines sociales, les maisons de retraites fermées, nos martyrs canadiens, le respect du dimanche, l'Année Sainte, la famille Papin, Me Antonio Perrault, etc.

En 1945, en vue de décharger les deux premières collections où il n'avait pas hésité à publier maints textes du pape Pie XII, le Père lance une nouvelle collection sous le titre *Actes pontificaux*. Il présente le premier numéro en ces termes:

La reprise des relations postales avec l'Europe et les nombreux discours et lettres du Souverain Pontife qu'elles nous apportent nous amènent à créer une nouvelle collection qui sera consacrée à ces documents. Jusqu'ici ils paraissaient dans les collections de l'École Sociale Populaire ou de l'Oeuvre des Tracts. Leur nombre croissant et leur importance leur valent d'être classés à part.

Nous ne nous contenterons pas cependant des documents actuels. Il est tel discours ou écrit des papes précédents qui conservent toute leur actualité et qu'on aimera lire. C'est ainsi que les «Actes Pontificaux» débutent par deux encycliques dont nous commémorons cette année les anniversaires: l'encyclique *Vix Pervenit*, de Benoît XIV, sur les «contrats», publiée il y a deux cents ans, en 1745, et l'encyclique *Acerbo nimis*, de Pie X, sur «l'enseignement de la doctrine chrétienne», publiée il y a quarante ans, en 1905.¹⁶

Fidèle à cette promesse, la collection ne tardait pas à publier, dès sa troisième brochure, intitulée *Syndicats et oeuvres économiques*, des extraits des travaux de Léon XIII, de Pie X, de Benoît XV, etc. Tous les autres numéros seront fidèles à leur titre général d'*Actes Pontificaux*, en particulier pendant le Concile de Vatican II. Vers les années soixante, le Père Archambault avait laissé à un confrère le soin de diriger cette collection, laquelle survivra jusqu'en décembre 1971.

¹⁶ *Actes pontificaux* (1945).

Le programme de restauration sociale, 1933-1934

Dans le feuillet qu'il rédigea en 1950 pour marquer la nouvelle étape que venait de franchir l'E.S.P., le Père Archambault, après avoir souligné l'importance des encycliques de Pie XI invitant les catholiques à l'action, écrivait:

L'élaboration d'un programme de restauration chrétienne, basé sur les encycliques et adapté à notre milieu canadien, s'imposait. Treize prêtres éminents, moralistes et sociologues, se réunissent à l'École Sociale Populaire et rédigent une déclaration de principes en treize articles. Quelques mois plus tard, une vingtaine de laïcs reprennent cette déclaration et en tirent des applications concrètes dans le domaine du travail, de l'agriculture, de la finance et de la politique.¹⁷

Le Père fait évidemment allusion à la réunion qu'il avait lui-même convoquée d'un groupe de théologiens et de moralistes dans le but d'élaborer ce qu'on devait appeler par la suite «un programme de restauration sociale». De cette réunion, Mgr Wilfrid Lebon, qui en faisait partie, alors qu'il enseignait à l'Université Laval, a tracé l'historique sous le titre «La journée des treize». Cette journée, écrit-il, organisée par le Père Archambault, s'est tenue à Montréal, le 9 mars 1933.

Depuis longtemps, il était question chez nous d'élaborer un programme de restauration sociale. La C.C.F. (*Cooperative Commonwealth Federation*) avait le sien, les communistes le leur. Il ne suffisait pas de dire que ces programmes ne valaient rien, il fallait en avoir un à leur opposer... on demandait une orientation, pour ne pas dire des directives.

L'École Sociale Populaire jugea qu'il y avait quelque chose à faire... Mais la tâche était d'importance, et l'École jugea opportun de demander la collaboration d'un certain nombre de personnes intéressées aux problèmes sociaux. Comme elle désirait avant tout faire oeuvre doctrinale, elle jugea préférable d'inviter des moralistes.¹⁸

Le but de cette réunion, précise Mgr Lebon, était double: discuter

¹⁷ *Actualité en tract*, no 61 (1950).

¹⁸ Voici la liste des membres de cette «journée des treize»: un sulpicien, Mgr Yelle, alors directeur du Grand séminaire de Montréal, mais qui deviendra bientôt archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, Manitoba; quatre jésuites, les Pères Papin Archambault, Léon Lebel, alors aumônier général de l'U.C.C., Louis Chagnon et de Léry, professeurs au Scolasticat de l'Immaculée-Conception; deux dominicains, les Pères Ceslas Forest, doyen de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal et G.-Henri Lévesque, du Scolasticat d'Ottawa; six prêtres séculiers, dont quatre portaient déjà le titre de Monseigneur: Eugène Lapointe de Chicoutimi, Charbonneau d'Ottawa, Desranleau de Sorel, Wilfrid Lebon de Saint-Anne-de-la-Pocatière, et deux abbés, Philippe Perrier et Jean Bertrand.

d'abord du programme de la C.C.F., élaborer ensuite un programme de restauration sociale que l'on réclamait partout. Deux rapports y furent présentés, le premier par le Père Georges-Henri Lévesque, O.P., l'autre par le Père Louis Chagnon, S.J., alors professeur à l'Université Grégorienne de Rome. On y discuta d'idées et de doctrines en s'inspirant des encycliques sociales *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*. L'assemblée écarta d'abord comme insuffisant le programme de la C.C.F., puis se mit à élaborer un programme positif, en recherchant les causes de la crise du moment, afin d'en proposer les remèdes efficaces.

Résumant et commentant les deux rapports préparés pour ce jour-là l'auteur du récit de cette journée ajoutait:

Le socialisme et le communisme sont partiellement dus aux abus du capitalisme moderne. Il faut donc combattre la concentration des richesses, briser l'étouffant réseau des trusts, nationaliser, quand le bien commun le demande, certaines grandes entreprises, donner à l'ouvrier le salaire familial, en attendant de tempérer dans la mesure possible le contrat de travail, par des éléments empruntés au contrat de société, comme le souhaite Pie XI. Mais tout cela suppose l'action efficace de l'État, l'organisation professionnelle, la collaboration internationale, et, par-dessus tout, la réforme des mœurs...¹⁹

La brochure donne ensuite le texte des treize articles adoptés lors de la journée et l'auteur de l'article conclut en disant:

L'accueil fait à ce programme fut en général sympathique..., la presse indépendante [en fit] l'éloge... De toutes les parties du Canada parvint à l'École Sociale Populaire une abondante correspondance. Des milieux les plus divers, politiques, sociaux et religieux, arrivaient de flatteuses appréciations. Le texte du programme avait d'ailleurs été soumis à l'approbation de hautes personnalités ecclésiastiques et laïques avant d'être publié. C'était la première fois qu'un programme social était ainsi présenté au public canadien. Il avait pour but de donner une orientation morale, sans prétendre imposer une technique. Les auteurs avaient voulu surtout s'occuper de principes, confiants que des laïcs du métier sauraient bien en faire une application concrète aux problèmes du jour.²⁰

Ce premier programme de restauration sociale ne devait pas en rester là. Des laïcs, gravitant autour de l'E.S.P. et sympathiques aux idées émises dans ce programme, toujours à l'invitation du Père

¹⁹ Mgr Wilfrid Lebon, «La journée des treize. Un programme de restauration sociale», *E.S.P.*, nos 269-270: 25.

²⁰ *Ibid.*: 25-27.

Archambault, se réunirent et décidèrent de le compléter par des applications pratiques. Ce fut l'origine du deuxième programme de restauration sociale, oeuvre des laïcs et visant en particulier la restauration rurale, la question ouvrière, la lutte contre les trusts, les réformes financières et politiques. Comme l'E.S.P. avait déjà publié dans ses brochures le texte du premier programme de restauration sociale élaboré par théologiens et moralistes (nos 232-233), elle va se charger aussi de publier, l'année suivante, le texte du second programme (nos 239-240), avec les commentaires d'Albert Rioux, du docteur Philippe Hamel, d'Alfred Charpentier et de Wilfrid Guérin²¹. Ce programme de restauration sociale intéressa les partis politiques, alors à la recherche d'idées nouvelles. Mgr Lebon disait à ce propos: «Le parti conservateur provincial l'a adopté, à la convention de Sherbrooke; le nouveau parti de l'Union nationale l'a fait pour ainsi dire sien, et le parti libéral provincial semble vouloir en adopter successivement les principaux articles...»²²

De son côté, le Père Archambault avait joué à plein son rôle de diffuseur, le publiant d'abord dans *l'Actualité en tract*, puis dans l'une des brochures de l'E.S.P., il devait le reprendre aussitôt que paraîtrait le bimensuel qu'il allait fonder, soit *l'Ordre nouveau*. En effet, dans le premier numéro qu'il lançait à l'automne de 1936, donc après la campagne électorale, il écrivait:

On a beaucoup parlé, durant les dernières élections provinciales, du programme de restauration sociale et d'École Sociale Populaire. Un des partis en cause, l'Union nationale, en avait même fait la base de son programme politique. En réalité, il s'agissait du «programme des dix», programme élaboré et signé par dix laïques et qui était une adaptation à notre situation politique de la déclaration de principes publiée quelques mois plus tôt par l'École Sociale Populaire. Ce programme sera-t-il mis à exécution par le parti qui l'a présenté et qui détient maintenant le pouvoir? Il faut l'espérer.²³

L'École de formation sociale

Dans le feuillet de *l'Actualité en tract*²⁴ dont j'ai souvent parlé, le Père Archambault, jetant un coup d'oeil sur ses activités sociales, estimait que cette période de 1929 à 1939 comptait «parmi

²¹ *E.S.P.*, nos 269-270: 28. Voici les noms de ceux qui ont élaboré et signé ce programme de restauration sociale, numéro 2, de l'E.S.P.: «Esdras Minville, Dr Philippe Hamel, V.-E. Beaupré, Albert Rioux, Dr J.-B. Prince, Arthur Laurendeau, Anatole Vanier, Alfred Charpentier, Wilfrid Guérin, René Chaloult».

²² *E.S.P.*, nos 269-270: 28-29.

²³ *L'Ordre nouveau*, 5 octobre 1936: 1.

²⁴ *Actualité en tract*, no 61 (1950).

les plus actives et les plus bienfaitantes de l'École Sociale Populaire». Il écrivait tout d'abord: «À cette époque les cercles ouvriers pullulent à Montréal. Nés du chômage causé par la crise économique, ils offrent une tribune propice aux agitateurs populaires et aux propagandistes communistes. Un groupe de conférenciers, préparés à l'École de formation sociale, va leur donner la réplique et expose aux auditeurs les points principaux du nouveau programme.»²⁵ De fait, au cours des années trente, le Père venait de réaliser un vieux rêve: ajouter à l'institution qu'il dirigeait, une véritable école, c'est-à-dire un endroit où on ne se bornerait pas seulement à publier des brochures et des tracts, mais où se donneraient des cours et des leçons aux étudiants qui s'y réuniraient. À l'été de 1933, alors en pleine crise économique, il ouvre sa première École de formation sociale à Vaudreuil dans la maison de vacances des jeunes scolastiques jésuites.

Les professeurs, il les prendra, soit parmi ses confrères jésuites, soit parmi les membres d'autres congrégations, connus comme professeurs de morale ou spécialistes des questions sociales, d'apostolat ou d'Action catholique. Les cours portent sur la doctrine sociale de l'Église, les encycliques pontificales, le syndicalisme catholique, le communisme, la morale des affaires, l'organisation professionnelle, etc. Quant aux étudiants, ils viennent surtout des milieux ouvriers. Chefs et aumôniers de syndicats y coudoient des jeunes et des moins jeunes d'autres milieux intéressés à suivre des cours et à participer à des exercices de formation sociale en un moment où ils s'en donnent très peu dans nos universités. Un bon nombre de nos chefs syndicaux ont passé par là.

Dans un article intitulé «L'École normale de Vaudreuil», J.-B. Desrosiers, P.S.S., qui fut plusieurs fois professeur à cette École, écrivait qu'elle avait surtout pour but de préparer des conférenciers capables de diffuser la doctrine sociale de l'Église dans les milieux populaires et qu'en conséquence le Père «invita les chefs ouvriers qui se sentaient des dispositions pour ce genre d'apostolat à s'inscrire comme élèves à cette nouvelle école»²⁶. Dans la journée, lit-on dans ce même article, les professeurs donnent deux conférences sociales, l'une l'avant-midi, l'autre l'après-midi, chacune étant précédée et suivie d'une étude. Le soir, il s'y tient habituellement un exercice pratique.

M. Desrosiers écrivait à ce propos:

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *E.S.P.*, nos 269-270: 38.

Le soir souvent on livre un des élèves aux interruptions de ses confrères et de ses professeurs dont le groupe se transforme en auditoire ouvrier, parfois mêlé de communistes. L'orateur doit expliquer à cet auditoire un sujet expliqué dans les cours précédents: ce n'est pas toujours facile.

Il y a deux ans, S. Exc. Mgr le délégué apostolique, qui voulut bien passer une journée complète à l'école normale de Vaudreuil, assista à une de ces assemblées, et parut s'y intéresser vivement. Ce soir-là, les pseudo-communistes, surexcités outre mesure contre le capitalisme, probablement à cause de la présence d'un grand industriel de Montréal... multiplièrent les objections. Son Excellence tint à les réfuter elle-même; puis elle donna aux professeurs et aux élèves des conseils on ne peut plus pratiques sur la manière de se comporter avec les ouvriers.²⁷

Au cours de la guerre, l'École dut fermer ses portes à Vaudreuil. Jamais découragé, le Père Archambault la transporta d'abord à Boucherville, puis à Ville Jacques-Cartier. En même temps, une autre école, animée par un jeune Jésuite, s'ouvrait à l'Île Saint-Ignace en face de Sorel, une école où se donnaient des cours beaucoup plus techniques, une école de formation professionnelle pour les syndiqués.

La publication de l'Ordre nouveau (1936-1940)

À l'automne de 1936, alors que le Québec, au creux de la crise économique, vient de se donner un nouveau gouvernement et que les Semaines sociales ont tenu leur session annuelle aux Trois-Rivières sur *l'organisation professionnelle*, le Père Archambault lance un nouveau bulletin bimensuel du nom de *l'Ordre nouveau*, portant en exergue cette phrase des évêques de France: «Un monde s'écroule, un monde nouveau s'élabore. Il faut que les catholiques laissent mourir ce qui doit passer et qu'ils aident à créer ce qui mérite de vivre.»

²⁷ *E.S.P.*, nos 269-270: 40. Dans ce même numéro, à la page 47, le Père Archambault, parlant de l'École de formation sociale, écrit: «Elle est devenue une de nos oeuvres de prédilection. On n'en saurait imaginer tout le charme sans l'avoir goûté soi-même, sans avoir vécu ces jours d'études, de causeries apostoliques, d'intimité féconde entre prêtres et laïcs. Les résultats acquis sont déjà considérables. Il faut en rendre hommage d'abord à ceux dont l'aide matérielle a permis la réalisation de cette initiative et surtout aux dévoués professeurs qui ont sacrifié un repos bien mérité pour se donner à une tâche aussi laborieuse.

Ces professeurs méritent qu'on inscrive ici leurs noms: M. Le chanoine Chamberland, directeur de *l'Action catholique* de Québec, M. J.-B. Desrosiers, P.S.S., le P. Gustave Sauvé, O.M.I. (ces deux derniers ont donné des cours à chacune de nos sessions annuelles), le P. Lévesque, O.P., le P. Eustache Gagnon, C.S.C., les PP. Chagnon, Paul Fontaine et Léon Lebel, S.J.»

Ce nouveau bulletin est-il l'organe des Semaines sociales ou de l'École Sociale Populaire? Il l'est des deux. Le premier numéro du 5 octobre le dit explicitement: «*L'Ordre nouveau* est publié par le secrétariat des Semaines sociales et de l'École Sociale Populaire. Il paraît tous les quinze jours, le 5 et le 20 de chaque mois.» En première page, le cardinal Villeneuve après avoir dit «son vif plaisir» d'apprendre la fondation du bulletin, souhaite «le meilleur succès» à ce nouvel organe «destiné à prolonger l'oeuvre des Semaines sociales dans la restauration de l'ordre social chrétien parmi nous». Chose certaine, le Père Archambault en est, non seulement le fondateur et le directeur, mais aussi le principal rédacteur. De format tabloïd, ce nouveau bulletin comporte habituellement quatre pages. La première présente un éditorial et quelques nouvelles brèves, la quatrième, de quoi alimenter les cercles d'études, et les deux pages centrales sont réservées à l'information, soit sur le communisme, soit sur les réalisations concrètes catholiques.

Le Père se charge d'écrire le premier éditorial. Son point de départ est le mot d'ordre des évêques de France, qui sert d'exergue à la première page:

Un monde nouveau s'élabore. N'est-ce pas une nécessité? Que deviendrait l'humanité s'il lui fallait subir plus longtemps cet injuste régime, si vigoureusement dénoncé par le Souverain Pontife, qui concentre les richesses entre les mains de quelques hommes et laisse une immense multitude de prolétaires végéter dans le chômage et la misère?

Et ce premier éditorial se continue en rappelant que Pie XI a

réclamé une restauration profonde de la société, l'établissement d'un ordre nouveau où régneraient, non plus la dictature économique, fruit d'un égoïsme cupide, mais la justice et la charité.²⁸

Dans les pays catholiques, ajoute l'auteur, les évêques ont repris ce même mot d'ordre. Au Canada, sur le chantier social, d'autres ouvriers sont à l'oeuvre, en particulier la troupe communiste. Il faut donc se presser d'agir. «La tâche, sans doute, est lourde. Nous comptons pour la mener à bonne fin, sur de précieuses collaborations. Celle, en tout premier lieu, de l'École Sociale Populaire, qui veut bien partager avec les Semaines sociales le fardeau de l'entreprise.»²⁹

²⁸ *L'Ordre nouveau* (5 octobre 1936).

²⁹ *Ibid.*

Selon ce premier éditorial, le journal s'adresse à ceux qui veulent travailler à l'instauration d'un ordre nouveau, basé sur les enseignements de l'Église. Il n'a pas d'autre plan que celui que lui impose le but poursuivi et le milieu dans lequel nous vivons. «L'exposition de la doctrine sociale catholique constituera notre principal effort, mais comme cette doctrine doit servir à l'action, il nous faudra étudier notre situation économique et sociale, et rechercher à la lumière de cette doctrine quelles réformes son état postule.»³⁰

Pour l'aider dans la rédaction de ce bulletin, le Père fait appel à la collaboration de ceux qui participent déjà au succès des Semaines sociales, de l'École Sociale Populaire et de l'École de formation sociale. Cet appel sera entendu: J.-B. Desrosiers, P.S.S., signe le deuxième éditorial, Esdras Minville en écrit un autre. De jeunes Jésuites, déjà spécialisés ou en voie de spécialisation, lui apportent leur contribution. Ainsi les Pères Jean-d'Auteuil Richard, Jacques Cousineau, Émile Bouvier, Omer Genest, Richard Arès, etc., signent des éditoriaux ou préparent des plans sur les encycliques sociales, plans logés habituellement à la quatrième page du journal. Par la suite, des éditoriaux paraîtront, portant la signature, soit d'autres Jésuites, soit de religieux d'autres congrégations, soit de prêtres séculiers, soit de laïcs, comme André Laurendeau, Louis Francoeur, Louis-Philippe Roy, Alfred Charpentier, François-Albert Angers, etc. Durant plus de quatre années, *l'Ordre nouveau* demeura fidèle à ses deux consignes de base: l'une plutôt négative, lutter contre la propagande communiste, l'autre, positive et constructive, proposer un plan de restauration sociale centrée sur la double réforme des institutions et des moeurs, la première s'opérant principalement par la mise en place d'un régime d'organisation professionnelle corporative.

Dès le mois d'octobre 1940, cependant, au moment même où il commence sa cinquième année d'existence, *l'Ordre nouveau* laisse entendre qu'il va bientôt se transformer. Le 5 novembre, la première page annonce que le petit journal sera désormais une revue de 32 pages, paraissant mensuellement, qui sera la revue de l'École Sociale Populaire. Le 20 novembre de la même année, paraît en éditorial un «Message à nos lecteurs», signé simplement «La Direction», lequel, après avoir rendu hommage au modeste journal qui va bientôt disparaître, annonce ce qui s'en vient:

Un heureux concours de circonstances permet à l'*École Sociale Populaire* de réaliser un projet qu'elle caressait depuis

³⁰ *Ibid.*

longtemps, auquel elle songeait même, peut-on dire, depuis sa fondation. Et il est peut-être providentiel que des obstacles en aient retardé jusqu'ici la réalisation... L'*Ordre nouveau* s'efface donc. Il meurt pour renaître plus vivant, plus vigoureux, plus alerte. Sous une autre forme et un titre neuf, il poursuivra mieux la tâche que lui avaient jadis assignée ses fondateurs. Il l'élargira même, la haussera à la taille des préoccupations et des problèmes de notre époque.³¹

À la quatrième page de ce même numéro, une grande annonce disait: «Paraîtra en janvier 1941, pour faire suite à *l'Ordre nouveau*, RELATIONS, revue du mois, publiée par l'École Sociale Populaire...»

La revue Relations (1941...)

Relations paraît à la date fixée et elle est, comme le dit le premier numéro, «publiée par l'École Sociale Populaire, centre de documentation, d'information, de recherche et d'action sociale, confiée aux Pères de la Compagnie de Jésus. Directeur: Joseph-Papin Archambault». Ce dernier, toutefois, n'est pas directeur de la nouvelle revue; il n'en est qu'un des rédacteurs. Le texte de *Présentation* dit clairement qu'elle se rattache à l'École Sociale Populaire, laquelle «marque aujourd'hui ses trente ans de service en voulant mieux servir», et «servir davantage par cette revue du mois: *Relations*»³².

Dans ce même feuillet, publié en 1950, le Père Archambault dira: «Deux faits importants viennent de marquer cette nouvelle ère (de l'E.S.P.). En premier lieu, l'École Sociale Populaire a cru opportun de modifier son nom... Le mot Institut répond mieux au but et aux travaux de notre groupe. Nous nous appellerons donc désormais *Institut Social Populaire*... En second lieu, la revue *Relations*, tout en demeurant unie à l'I.S.P. et vivant sous le même toit, en devient distincte. Elle accède au rang des grandes revues d'intérêt général, publiées par la Compagnie de Jésus — *Civiltà Cattolica*, *Études*, *America*, etc. — et jouira dorénavant, sous la direction de sa propre équipe, d'une vie personnelle, autonome.»³³

Fondation de l'organisme l'«Action corporative» (1938...)

Dans les années trente, on a beaucoup parlé au Québec d'organisation corporative, voire de «corporatisme». Le Père Archam-

³¹ *Ibid.*

³² *Relations*, 1 (janvier 1941): 1.

³³ *Actualité en tract*, no 61 (1950).

bault y fut certes un agent de première force. Sans doute, se contentait-il de suivre les directives données par le pape Pie XI qui, dans ses deux grandes encycliques sociales, *Quadragesimo Anno* en 1931 et *Divini Redemptoris* en 1937, s'était ouvertement prononcé en faveur d'institutions corporatives. Directeur à la fois de l'E.S.P., des Semaines sociales et de *l'Ordre nouveau*, il ne pouvait se récuser et ne pas suivre une telle directive donnée par le pape en matière économique et sociale. Il la prit tellement au sérieux qu'il en fit son principal cheval de bataille, son premier remède institutionnel à la crise de l'époque.

Pie XI, il faut le noter, s'était montré à la fois explicite et très ferme. Déjà, en 1931, il affirmait: «La politique sociale mettra donc tous ses soins à reconstituer les corps professionnels.»³⁴ Et plus tard, en 1937, il allait jusqu'à dire:

Si l'on considère l'ensemble de la vie économique..., ce n'est que par un corps d'institutions professionnelles et inter-professionnelles, fondées sur des bases solidement chrétiennes, reliées entre elles et formant sous des formes diverses, adaptées aux régions et aux circonstances, ce qu'on appelait la Corporation, ce n'est que par ces institutions que l'on pourra faire régner dans les relations économiques et sociales l'entr'aide mutuelle de la justice et de la charité.³⁵

Devant une telle directive pontificale, que devait faire le Père Archambault? D'autant plus que l'épiscopat canadien avait emboîté le pas et marchait dans le même sens, au Québec surtout. Par exemple, le cardinal Villeneuve, en 1938, à la Semaine sociale de Sherbrooke, alors qu'il agissait comme président d'honneur d'une soirée, après avoir cité le texte même de l'encyclique *Divini Redemptoris* sur la nécessité d'une organisation corporative professionnelle, concluait en ces termes:

Le mot est lâché, ce n'est que par le corporatisme professionnel, corporatisme chrétien, corporatisme qui soit une machine propre à favoriser l'exercice social de la justice et de la charité, ce n'est que par ce corporatisme que l'on pourra réformer la société. Corporatisme qui, répétons-le, demande l'alliance du patron et du travailleur dans la profession, par des relations juridiques et de bonne entente, des comités mixtes, des conventions collectives et autres moyens propres et aux

³⁴ *Encyclique Quadragesimo Anno* de S.S. Pie XI. L'E.S.P., nos 210-211 (1931): 34.

³⁵ *Contre le communisme athée — Lettre encyclique Divini Redemptoris* de S.S. Pie XI. Coll. «Le Document», no 26 (avril 1937): 21.

patrons et aux ouvriers que leurs véritables intérêts sont solidaires. Corporatisme qui demande ensuite l'alliance collatérale et hiérarchisée des diverses professions ou classes entre elles. C'est de ce corporatisme que j'ai déjà dit qu'il faut en faire à plein.³⁶

Encouragé par les directives pontificales et stimulé par l'appui du cardinal Villeneuve, le Père Archambault, lors des diverses sessions des Semaines sociales, avait souvent tenu à faire donner des cours sur l'organisation corporative. Il en avait plusieurs fois parlé dans les numéros de *l'Ordre nouveau* et il m'avait même demandé de composer une sorte de catéchisme sur le sujet, catéchisme qu'il s'empressa de publier dans les brochures de l'E.S.P. en février-mars 1938 (nos 289-290). À l'automne de 1938, il se décida à frapper un grand coup en fondant un nouveau groupe entièrement consacré à l'étude et à la promotion de cette idée, groupe auquel il donnera le nom de l'Action corporative.

Dans le numéro du 5 octobre 1938 de *l'Ordre nouveau*, il écrira:

On parle beaucoup de corporation et de corporatisme, mais la conception qu'on s'en fait n'est pas la même chez tous. Les uns la combattent qui l'appuieraient s'ils en avaient une idée exacte; d'autres qui s'efforcent de contribuer à son développement y nuisent en réalité parce qu'ils n'ont pas compris sa véritable nature. Alors, le meilleur moyen de remédier à ces difficultés est de choisir dans diverses professions quelques hommes influents, partisans de l'organisation corporative, les mettre d'accord sur ses principes essentiels et son adaptation à nos institutions, les amener à travailler en commun à la diffusion de ces principes et à leur réalisation.

Le même texte ajoute que le projet s'est réalisé et que le groupe d'hommes désirés s'est déjà entendu sur la définition et les caractères essentiels de l'organisation corporative. On y donne même la liste des membres de ce nouveau groupement³⁷. S'étant aussitôt mis à l'oeuvre, ce dernier rédige une déclaration comportant une définition de la corporation professionnelle et des notions générales sur sa nature et son rôle, déclaration que *l'Ordre nouveau* publie en première page sous un titre en grosses lettres: «L'Action corporative publie une déclaration importante. Elle expose au

³⁶ *Semaine sociale de Sherbrooke* (1938), compte rendu, 387-388.

³⁷ Président: Maximilien Caron, professeur de droit à l'Université de Montréal; vice-président, Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Études commerciales; secrétaire, Athanase Fréchette, de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Parmi les autres membres, on retrouve les noms d'Alfred Charpentier, Gérard Filion, Philippe Girard, Léon-Mercier Gouin, etc.

public le véritable sens de la corporation et montre comment celle-ci peut s'insérer dans notre régime démocratique...»³⁸ En même temps, l'avocat Léon-Mercier Gouin recevait pour mission de préparer un projet de loi susceptible de servir de cadre légal à toute profession qui voudrait s'organiser corporativement³⁹.

Malheureusement, la guerre de 1939 allait bientôt survenir et concentrer ailleurs l'attention et les efforts, reléguant ainsi aux oubliettes toute tentative d'instaurer au Québec un régime d'organisation corporative.

³⁸ *L'Ordre nouveau*, 5 décembre 1938.

³⁹ Je regrette vraiment que l'auteur d'un grand article paru dans une revue universitaire n'ait pas davantage tenu compte de cette déclaration du groupe des membres de l'Action corporative. C'est un article qui appellerait beaucoup de commentaires. Pour faire bref, je me contente d'abord de poser une question, qui me paraît fondamentale: pourquoi cet auteur s'acharne-t-il, tant dans son titre général qu'au cours de son texte, à se servir constamment du vocable «corporatisme» pour désigner le système que réclamait à l'époque l'E.S.P.? Il sait pourtant très bien, comme en témoigne la liste des brochures retenues pour son étude, aux pages 95-96, qu'aucun des membres de l'Action corporative, fondée par le Père Archambault, n'a habituellement utilisé ce vocable. Esdras Minville, vice-président de l'organisme avait déjà écrit: «Comment établir l'organisation corporative au Canada», Maximilien Caron, président, avait donné une conférence intitulée «L'organisation corporative au service de la démocratie», etc. Comme je suis mis en cause, ayant écrit et publié dans la même collection de l'E.S.P., «Catéchisme de l'organisation corporative», je dois avouer que ce terme «corporatisme» m'a toujours laissé perplexe, susceptible même de nombreux points d'interrogation. À ma connaissance, je ne l'ai employé que de très rares fois, et là seulement quand il s'agissait de définir les termes (voir aux pages 21-22 dudit *Catéchisme*, E.S.P., nos 289-290), et de distinguer les différentes sortes de corporatisme, les acceptables et les non-acceptables. Parmi ces derniers, je n'étais pas loin de classer celui que préconisait alors un auteur du nom de Mihail Manoïlesco, ce «corporatisme intégral et pur» de son ouvrage *Le siècle du corporatisme*. J'ai l'impression que M. Laliberté, dans la deuxième partie de son travail, «Le corporatisme de l'École Sociale Populaire», s'inspire beaucoup plus de la théorie de Manoïlesco que de l'organisation corporative qu'ont toujours préconisée l'E.S.P. et l'Action corporative. Pour ma part, bien qu'ayant participé à la plupart des réunions tenues sur un tel sujet, je ne parviens pas à me reconnaître dans ce que l'auteur nous présente comme le corporatisme de l'École Sociale Populaire (G.-Raymond Laliberté: «Dix-huit ans de corporatisme militant. L'École Sociale Populaire de Montréal, 1933-1950», dans *Recherches sociographiques*, XXI, 1-2 (1980): 55-96). Ce même Raymond Laliberté vient de récidiver sur le sujet du «corporatisme» dans une revue dite populaire avec un article sur un autre thème qui semble lui tenir beaucoup à coeur et sur lequel il vient de terminer un doctorat («L'Ordre Jacques-Cartier, l'inavouable patente», dans *Le Temps fou* (novembre-décembre 1981): 31-55). Ledit article contient une liste de noms de personnes, au nombre desquels il me range, comme ayant appartenu à l'Ordre de Jacques-Cartier. L'auteur va même jusqu'à poser la question: «Qu'est-ce que tous ces hommes peuvent avoir en commun?» La réponse: «Beaucoup de choses sans doute, mais pour moi, surtout d'avoir été actif chez les Commandeurs de l'Ordre Jacques-Cartier. À cet auteur, je peux assurer que je n'ai jamais été ni membre, encore moins «Commandeur» de l'Ordre Jacques-Cartier. Un jour, on m'a demandé de prononcer une conférence à un groupe de cet Ordre; j'ai accepté de le faire sans me soucier d'en devenir membre, comme souvent j'ai accepté de donner des conférences à divers groupes, tels les Caisses populaires Desjardins, les Clubs Richelieu, les Commissions scolaires et même le Parti libéral fédéral, etc., sans pour autant leur demander d'entrer dans leurs rangs.

Fin de carrière: couronne de lauriers entrelacés d'épines

De la période 1929 à 1939, le Père Archambault avait déjà écrit qu'elle comptait «parmi les plus actives et les plus bienfaitantes de l'École Sociale Populaire». Il lui fallut néanmoins attendre la fin de la guerre pour qu'on pense à lui rendre hommage. La première manifestation de gratitude eut lieu lors du vingt-cinquième anniversaire des Semaines sociales du Canada, au banquet du 22 septembre 1945 donné au Cercle Universitaire de Montréal. Ce soir-là, le recteur de l'Université de Montréal, Mgr O. Maurault, décerna au Père Archambault un doctorat *honoris causa* en Sciences sociales, économiques et politiques en présence de nombreuses personnalités du monde religieux, civil et politique⁴⁰. Le 4 novembre 1947, le Père Archambault fêta son cinquantième anniversaire de vie religieuse au Scolasticat de l'Immaculée-Conception; à la messe assistaient, entre autres invités, le maire Camillien Houde et l'ex-maire Adhémar Raynault.

À l'horizon cependant de sombres nuages commençaient à s'élever. En 1949, il y avait eu à Asbestos une dure grève, qui fit beaucoup et longtemps parler d'elle. Un jeune intellectuel, avocat et co-directeur de la revue *Cité libre*, Pierre-Elliott Trudeau, qui en avait suivi les péripéties, entreprit de préparer en collaboration tout un volume, publié en 1956: *La grève de l'amiante*, dont il se chargerait de rédiger le premier chapitre intitulé «La province de Québec au moment de la grève». Ce chapitre traitait des faits, des idées et des institutions. Parlant des idées, l'auteur se déclarait en désaccord avec à peu près tout ce qui avait été dit et fait au Québec du point de vue tant national que social depuis le début du siècle. Il écrivait: «Au Québec, durant la première moitié du XXe siècle, notre pensée sociale fut tellement idéaliste, tellement a prioriste, tellement étrangère aux faits, et pour tout dire tellement futile, qu'elle ne réussit à peu près jamais à prendre corps dans des institutions dynamiques et vivantes.»⁴¹

⁴⁰ Assistaient à ce banquet le cardinal Rodrigue Villeneuve, le délégué apostolique, l'archevêque de Montréal, Louis Saint-Laurent, alors ministre de la Justice, Omer Côté, secrétaire de la province, le maire Houde, etc., et tous les membres de la Commission générale des Semaines sociales du Canada.

⁴¹ *Cité libre* (1956): 11.

La cause de cette faiblesse et de cette futilité, l'auteur la percevait dans le nationalisme, «l'axe principal autour duquel a gravité presque toute la pensée sociale des Canadiens français», ensuite dans ce qu'il appelait notre «doctrine sociale de l'Église», c'est-à-dire «la doctrine sociale de l'Église, telle qu'elle fut comprise et appliquée au Canada français» et dont «nos théoriciens ne dégagèrent... que les formules qui pouvaient ennoblir d'un prestige d'emprunt nos préjugés de groupe»⁴². Il examinait ensuite «les effets négatifs de la doctrine», après avoir dit que, «du côté positif, elle se contentait d'élaborer des systèmes conceptuels sans aucun rapport objectif avec la réalité et souvent sans possibilité d'application»⁴³.

Il s'en prenait en particulier à deux idées que le Père Archambault, à la suite des papes, avait faites siennes et âprement défendues: le syndicalisme catholique et le corporatisme. Sa critique des idées au Québec, le co-directeur de la revue *Cité libre* la faisait suivre d'une critique encore plus acerbe des institutions. Deux, des neuf d'entre elles qu'il passait en revue, touchaient directement à l'oeuvre du Père Archambault: celle de l'Action française et celle de l'École Sociale Populaire. De la première il traitera sans ménagement, en quatre pages, sous le titre «De la Ligue des droits du français à l'Action nationale»⁴⁴. Sa critique la plus dure, il la réservera pour l'École Sociale Populaire «l'institution par excellence qui se chargea de l'enseignement de la doctrine sociale de l'Église». Malheureusement, ajouta-t-il, «ses zéloteurs semblèrent concevoir la sociologie, l'économie et la politique comme des procédés déductifs, à l'aide desquels — en partant des «grands principes» plutôt que des faits — on pourrait mener un peuple obéissant vers des fins heureuses. En conséquence, cette institution est une des grandes responsables de ce que, au mépris de la réalité, la pensée sociale du Canada français se soit orientée dans une voie nationaliste étroitement bornée par le cléricisme, l'agriculturisme et le paternalisme ouvrier.»⁴⁵ En quelques mots, il critiqua ensuite *l'Ordre nouveau* et la revue *Relations*; il s'en prit aux *Semaines sociales*, qu'il considérait comme l'instrument principal par lequel l'E.S.P. «réussit à répandre notre doctrine sociale de l'Église». Bref, de tout ce qu'avait fait le Père Archambault sur le terrain tant national que social, rien ne lui plaisait et il trouvait à redire sur tout, autant sur les idées que sur les institutions.

⁴² *Ibid.*: 19-20.

⁴³ *Ibid.*: 21.

⁴⁴ *Ibid.*: 44-47.

⁴⁵ *Ibid.*: 41-44.

La riposte à une attaque aussi globale n'allait pas tarder à venir. Parmi les auteurs qui s'en chargèrent, trois noms sont à retenir: ceux d'André Laurendeau, de Jacques Cousineau et de François-Albert Angers. Le premier exprima son avis dans une série de trois articles dans le journal *Le Devoir*. Tout en reconnaissant la vigueur de l'argumentation, il n'en déclarait pas moins: «Il faut l'affirmer avec force qu'il s'agit d'un réquisitoire... L'effet de choc paraît constamment recherché, au détriment de l'intelligence des situations réelles et complètes. Trudeau donne l'impression d'avoir spontanément choisi ce qui, à la lumière d'aujourd'hui, apparaît le plus absurde; on peut dire que, de ce point de vue, il a composé un sottisier...»⁴⁶

De son côté, le Père Jacques Cousineau allait publier, dans la revue *Relations*, une série de quatre articles sur le volume de *La grève de l'amiante*. Le troisième et le quatrième de ces articles portaient explicitement sur l'étude de Trudeau et s'intitulaient, d'une part, «Une méthode historique sans valeur», et d'autre part, une «Vue surréaliste de notre histoire sociale». Le troisième étudiait la méthode de travail de celui qui avait écrit le chapitre préliminaire de l'ouvrage *La grève de l'amiante*, alors que le quatrième portait une appréciation sur la valeur de l'histoire sociale présentée au lecteur⁴⁷. Je rappelle que deux de ces articles traitent explicitement des assertions formulées contre l'École Sociale Populaire et les Semaines sociales concernant la doctrine sociale de l'Église.

Il revenait à François-Albert Angers de se prononcer sur les accusations portées dans le premier chapitre dudit ouvrage contre le nationalisme de certaines des oeuvres du Père Archambault. Dans la revue, *l'Action nationale*, il publie six articles, dont le quatrième s'intitule «C'est la faute aux nationalistes». Conclusion de ces six articles d'Angers: «Un magnifique pamphlet, peut-être! Un pamphlet dangereux cependant par les confusions fondamentales qu'il véhicule! Mais une étude objective, une contribution véritable à la compréhension de nos problèmes? Seuls ceux qui ont les mêmes préjugés que Trudeau et qui en sont pétris au point de les confondre avec la vérité pourront ou ont pu lui décerner une telle palme!»⁴⁸

⁴⁶ *Le Devoir*, 6, 10 et 11 octobre 1956.

⁴⁷ *Relations* (nov. 1956, déc. 1956, fév. 1957 et mars 1957).

⁴⁸ François-Albert Angers, «Pierre-E. Trudeau et la grève de l'amiante», I (sept. 1957): 10-22; *ibid.*, «Confusion et généralisation hâtives», II (oct. 1957): 87-99; *ibid.*, «Les défauts de notre société», III (nov. 1957): 291-304; *ibid.*, «C'est la faute aux nationalistes», IV (décembre-janvier 1957-1958): 350-367; *ibid.*, «Mais ils n'étaient pas socialistes», V (mai-juin 1958): 570-585; *ibid.*, «Pierre Elliott Trudeau et la grève de l'amiante», VI (sept.-oct. 1958): 45-56.

Ces trois opinions montrent assez clairement que les attaques portées contre le Père Archambault, les idées et les institutions qu'il avait toujours défendues, provenaient, d'une part, d'une fausse perception de la véritable histoire vécue par les Canadiens français depuis deux siècles et, d'autre part, d'une idéologie partagée alors par l'auteur, mais qui ne cadrerait pas avec la pensée sociale de l'Église de l'époque.

À cette injuste attaque, le Père Archambault, qui allait bientôt entrer dans sa quatre-vingtième année, avait décidé de ne rien répondre personnellement, laissant à d'autres le soin de le défendre. Il avait déjà commencé à se décharger graduellement de la plupart des postes qu'il avait occupés jusque-là: dès 1949, par exemple, il avait demandé d'être relevé de la charge de publier les brochures de l'E.S.P., puis en 1959, de la présidence des Semaines sociales et, quelques mois plus tard de la direction de l'École Sociale Populaire, poste qu'il avait brillamment rempli durant trente ans.

À cette occasion, soit le 12 octobre 1959, se tint à la maison Bellarmin une «fête de famille». Le supérieur de la Province jésuite du Canada français, le Père Jean-d'Auteuil Richard, tint à y assister et prononça une allocution, dont les notes lui servant de base sont encore conservées aux archives de la maison jésuite de Saint-Jérôme. En voici quelques extraits qui pourront servir de conclusion à tout ce travail:

Le Père Archambault fut dans notre province l'initiateur de l'apostolat social. On lui doit les Semaines sociales, les Retraites fermées, l'Oeuvre des Tracts, l'E.S.P., l'I.S.P. Trente ans durant, il s'est donné à ses oeuvres avec une ténacité que rien n'a pu briser, avec un dévouement admirable. Ils sont bien rares dans la Province, on peut les compter sur les dix doigts de nos mains, ceux qui ont travaillé avec une telle persévérance à parfaire une oeuvre. À ce titre, le Père Archambault méritait cette fête de famille, organisée pour rappeler ses travaux si bienfaisants et souligner cette vertu peu commune qu'il a si admirablement pratiquée: la *ténacité* au travail.